

La démission des ministres anglophones qui protestent contre le projet de loi sur l'affichage

Une stratégie pour amadouer les francophones

— Parizeau



Pour Jacques Parizeau, il semble clair que la démission de trois ministres anglophones est une stratégie libérale visant à faire accepter le projet de loi 178 par les francophones. Le ministre des Communications Richard French reçoit, ici, l'accolade du député libéral Christos Sirros après l'annonce de sa démission hier à l'Assemblée nationale.

par Bernard RACINE
QUEBEC (PC) — Il semble clair que la démission des ministres anglophones est une stratégie visant à faire accepter le projet de loi 178 par les francophones, a déclaré hier le chef du Parti québécois Jacques Parizeau, en conférence de presse.

Les gens, a expliqué M. Parizeau, penseront que "puisque des ministres renoncent à leur poste de ministre ça doit être les Anglais qui ont le plus à pâtir dans l'opération, alors, qu'en fait, ils gagnent une partie de ce qu'ils voulaient et que les francophones, eux, perdent. L'image me paraît fort claire".

Gain pour l'un, perte pour l'autre

Les anglophones ne gagnent pas tout, mais ils gagnent en partie puisque jusqu'ici ils ne pouvaient afficher en anglais. Les francophones eux, non seulement ne gagnent rien, mais ils perdent, a expliqué M. Parizeau.

Le premier ministre Robert Bourassa refuse cette analyse. Au cours d'une conférence de presse, il a déclaré qu'il n'y avait aucun avantage politique

à cette situation.

D'ailleurs, d'autres ministres anglophones seront nommés puisqu'un cabinet libéral au Québec, avec l'appui populaire qu'a le parti dans les milieux anglophones, ne peut pas fonctionner longtemps avec un seul ministre anglophone, a déclaré M. Parizeau.

Magasin par magasin

Avec le projet de loi 178, on entre dans la phase de la négociation du bilinguisme dans les grands magasins. On va négocier le retour du bilinguisme au nom de principes généraux et on va négocier ça, quartier par quartier, magasin par magasin.

M. Parizeau a aussi affirmé que toute l'opération entreprise avec le projet de loi 178 pourrait bien "être une démarche vers les districts bilingues au Québec avec toutes les conséquences politiques immenses que c'est susceptible d'avoir pour l'avenir. Il n'y a rien comme les districts bilingues pour risquer de faire éclater le Québec". M. René Lévesque, a-t-il raconté, avait évoqué cette possibilité mais avait fermé la porte un ou deux jours plus tard et

l'avait mise définitivement de côté ensuite.

Dangereux pour le Québec

Avec les négociations entreprises hier, "on vient de mettre la main dans l'engrenage des districts bilingues. Rien ne peut être aussi délétère, aussi dangereux pour le Québec. Il faut empêcher ça coûte que coûte".

L'action entreprise dimanche dernier à Montréal ne restera pas là, a averti M. Parizeau. "Plein d'autres gestes vont être posés. Ce n'est pas parce qu'on bâillonne l'Opposition en Chambre que le débat s'arrête là. A partir du moment où on est bâillonné en Chambre, où voulez-vous qu'on aille pour continuer le débat?"

"Quand on mine le Parlement, a commenté M. Parizeau, faut pas s'étonner qu'on cherche à continuer à manifester la liberté d'expression. Ça ne s'arrête pas la manifestation. Je vous assure", a dit M. Parizeau avant d'aller rencontrer les représentants du Mouvement Québec français quelques minutes avant l'interview que ceux-ci ont eue avec le premier ministre Robert Bourassa.

La décision du Québec de se servir du "nonobstant" illustre on ne peut mieux la nécessité de négocier un meilleur accord constitutionnel — McKenna

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre Frank McKenna a toujours pensé qu'il y avait des problèmes avec l'accord du lac Meech et le temps est venu, dit-il, de se mettre à table et de les régler.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick refuse de dire si son gouvernement libéral ratifiera l'entente qui vise à ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien. Mais, ajoutait-il, la décision du Québec de se servir d'une échappatoire constitutionnelle pour restreindre la place de l'anglais dans l'affichage illustre on ne peut mieux la nécessité de négocier un meilleur accord.

"L'accord du lac Meech ne comporte aucune clause obligeant à promouvoir et protéger les minorités", a déclaré M. McKenna en conférence de presse, hier. "Il est temps de rouvrir ce débat et de répéter encore une fois que le gouvernement du Canada a un rôle à jouer dans la promotion et la protection des minorités."

Le premier ministre McKenna affirme que son idée n'est pas encore faite au sujet de l'accord du lac Meech et qu'il ne prendra sa décision qu'une fois terminées les audiences publiques au Nouveau-Brunswick. Celles-ci doivent débiter le mois prochain.

Pas en péril

Mais selon lui, l'entente constitutionnelle n'est pas en péril, en dépit du coup sérieux que lui a porté le premier ministre manitobain Gary Filmon en décidant de reporter le processus de ratification de l'accord du lac Meech par l'Assemblée législative du Manitoba.

"Mon opinion est que l'accord du lac Meech a été élaboré à la hâte et je trouverais déplorable de le voir mourir à cause de décisions prises à la hâte", commentait-il hier.

Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sont les deux seules provinces qui n'ont pas encore ratifié l'accord. L'accord de toutes les provinces est nécessaire pour que l'entente puisse entrer en vigueur, et la date limite pour sa ratification a été fixée à juin 1990.

L'accord reconnaît au Québec le statut de société distincte, établit un processus de réforme du Sénat et attribue aux provinces de nouveaux pouvoirs en matière

de dépenses et de nominations au Sénat et aux tribunaux.

M. McKenna a maintes fois répété depuis la victoire écrasante remportée par son parti libéral en 1987 que l'accord du lac Meech devrait être renégocié de façon à s'assurer que l'accord ne porte ombrage à la Charte des droits. Il souhaitait également que soit retirée la clause dérogatoire fédérale, le fameux "nonobstant".

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue de tout le pays et environ 35 pour cent de sa population est de langue française.

A travers toute la péninsule acadienne, où le français est la langue prédominante, les commerçants affichent à la fois en français et en anglais. Dans les secteurs anglophones, la plupart des enseignes commerciales sont en anglais mais rien n'interdit l'usage du français ou de toute autre langue.

Toutes les activités gouvernementales se déroulent dans les deux langues officielles et il existe des commissions scolaires francophones et anglophones distinctes, mais égales.

M. McKenna a suggéré que le reste du pays prenne exemple sur sa province.

L'intérêt soudain partout au Canada pour la protection des minorités réjouit le Québec

par Bernard RACINE
QUEBEC (PC) Le gouvernement du Québec se réjouit qu'on se préoccupe autant tout à coup, partout au Canada, de la responsabilité des gouvernements envers la protection des minorités, a déclaré hier le ministre Gil Rémillard.

"On trouve ça extrêmement intéressant et on espère que les francophones hors Québec pourront en bénéficier", a déclaré M. Rémillard au cours d'une conférence de presse au cours de laquelle il a commenté les réactions du premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Obligés

"M. Frank McKenna regrette qu'on ait utilisé la clause nonobstant. Je peux vous dire que nous aussi nous regrettons de l'avoir utilisée. Nous l'avons utilisée parce que nous étions obligés de le faire, que nous n'avions pas le choix dans les circonstances."

Les audiences publiques du Nouveau-Brunswick sur l'accord du lac Meech doivent débiter à la fin de janvier, a rappelé M. Rémillard. Ce qui veut dire qu'au printemps on pourra savoir si cette province ratifie ou non cette entente.

"Quant au Manitoba, on va laisser retomber les cendres. Je suis convaincu que dans quelques semaines on pourra resituer cette discussion dans son véritable contexte et que ça devrait donner des résultats positifs pour l'entente du lac Meech."

M. Rémillard a expliqué que tout ce qu'avait décidé de faire le premier ministre du Manitoba Gary Filmon, c'est de suspendre à toutes fins utiles le débat sur le lac Meech. Il a jugé qu'il aurait été difficile de procéder à ce débat dans les circonstances.

"On respecte sa décision dans la mesure où le Manitoba reprendra ses discussions sur l'entente du lac Meech au mois de janvier. Dans un processus semblable à celui du Nouveau-Brunswick, ça de-

vrait nous amener au printemps à avoir la sanction de l'entente du lac Meech.

"Pour le moment, il n'y a rien qui peut nous porter à croire que M. Filmon remet en cause son appui à l'entente du lac Meech", a ajouté le ministre.

Il a révélé que les réactions spontanées qu'il avait eues des autres gouvernements "sont très positives".

"Les gouvernements peuvent demeurer songeurs quant à l'application de la cause nonobstant, comme nous nous pourrions l'être quand eux pourraient l'appliquer. C'est tout à fait correct parce que c'est une clause qui est utilisée en dernier ressort. Maintenant c'est pas nous qui avons décidé de mettre la clause nonobstant dans la constitution. Elle est justifiée mais elle a été mise dans la constitution à la demande des provinces. Le Québec l'a utilisée mais en dernier ressort seulement", a déclaré M. Rémillard.

"Les réactions que nous avons, c'est que l'appui des premiers ministres à l'entente du lac Meech n'a absolument pas changé et reste le même et que les discussions concernant l'entente du lac Meech, tant au Manitoba qu'au Nouveau-Brunswick, vont se poursuivre."

Bon espoir

"On garde toujours bon espoir que le printemps prochain, l'entente pourra être sanctionnée et qu'elle fera partie de la Constitution du Canada."

Il a répété ce qu'il avait dit la veille: qu'il n'était pas question pour le Québec de rouvrir l'entente du lac Meech et qu'il ne participerait pas à d'autres conférences constitutionnelles tant que l'entente du lac Meech ne fera pas partie de la Constitution du Canada.

Ce qui ne veut pas dire que le Québec ne participerait pas à une conférence des premiers ministres où la question constitutionnelle fait toujours partie de l'ordre du jour, a expliqué le ministre.

EN PISTE!

C'est la saison du ski!



36.97 de rabais! Ensemble de ski de randonnée Karhu "Classic II"

1. Ensemble comprenant: • Skis en fibre de verre "Country II" de 180 cm ou de 190 à 215 cm • Bâtons • Fixations Pinso • Bottes Exel unisex. Prix courant Eaton 156.98 **119.99 l'ens.**

29.97 de rabais! Ensemble de ski de randonnée junior Karhu pour enfants

2. Ensemble comprenant: • Skis en fibre de verre "Karhu" sans fartage • Bâtons • Fixations Pinso en nylon • Bottes Exel en pointures pour enfants: 11 à 3, sans demies. 130 ou 140 cm. Prix courant Eaton 109.96 **79.99 l'ens.** 150, 160 ou 170 cm. Prix courant Eaton 119.96 **89.99 l'ens.**

Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 261. Venez ou composez: 563-9555



24.99 de rabais! Support à skis Bic

5. Avec nouveau système à pince pour voitures avec ou sans rainures d'épaulement. Prix courant Eaton 99.98 **74.99 ch.**

(Non représentés)

- Patins CCM pour patinage de fantasia, pour dames. Cuir No 201 approuvés par Lynn Nightingale. Une doublure de cuir fendu garde les pieds chauds et confortables. Les lames MK 2050 en chrome sont de haute qualité et s'avèrent plus résistantes. Pointures 5 à 9 sans demies. **Prix courant Eaton 69.98 59.99 la paire**
- Patins Lynn Nightingale CCM. Patins de fantasia approuvés. Lames en zinc, tige en vinyle blanc. Pointures: 4 à 8 sans demies. **Prix courant Eaton 39.98 29.99 la paire** (Rayon 261)
- Sacs en nylon de couleurs variées pouvant s'utiliser en bandoulière ou comme fourre-tout. Dimensions approximatives: 20" x 10" x 9". (Rayon 264) **16.99 ch.**



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

ÉDITORIAL

Des principes à respecter

Parce que le premier ministre Robert Bourassa refuse la tenue d'un vote libre sur le projet de loi sur l'affichage, sûrement aussi pour des raisons de solidarité ministérielle et à cause de leurs convictions profondes sur le respect des droits individuels, des ministres et des députés anglophones démissionneront, sinon du Parti libéral, du moins de leurs fonctions. Au moment de rédiger, le ministre Clifford Lincoln qui, malgré ce qu'en pensait dernièrement la députée Carmen Juneau, fut un très bon ministre de l'Environnement, avait déjà abandonné ses fonctions ministérielles.

Son départ constitue une lourde perte, car même s'il s'est montré hésitant dans les premières heures suivant les événements de Saint-Basile-le-Grand, M. Lincoln a démontré pour l'Environnement une préoccupation qui n'était pas celle d'un gestionnaire, mais aussi celle d'un citoyen soucieux de la qualité de vie.

Il faut respecter les principes de M.

Lincoln qui croit que le respect des droits individuels passe avant le respect des droits collectifs. C'est généralement vrai et les pays qui accordent plus d'importance aux droits collectifs sont habituellement alignés dans le bloc socialiste où la personne humaine passe après les besoins de l'Etat. Mais M. Lincoln et ceux qui seraient tentés de l'imiter doivent savoir que c'est une bien petite partie des droits individuels que la solution de M. Bourassa met en veilleuse. L'interdiction d'afficher dans une langue autre que le français à l'extérieur ne réduit pas en miettes les droits individuels, elle les limite partiellement.

Les circonstances étant non pas extraordinaires, mais spéciales, M. Bourassa pourrait réviser sa décision sur le vote libre et permettre à ses députés au moins, sinon aux ministres, de voter selon leur conscience. Quand on parle de droit, il faut aussi respecter ceux des élus. Tout en prenant le risque que ces élus ne partagent pas nos convictions.

Jean Vigneault

La clause nonobstant et l'accord du lac Meech

Comme on le sait, le premier ministre du Manitoba a retiré son projet d'appui à l'accord du lac Meech sous prétexte que le Québec vient de violer l'esprit de l'entente constitutionnelle en recourant à la clause nonobstant. Du côté du Nouveau-Brunswick, la seule autre province qui n'a pas ratifié l'accord, on critique également le geste du gouvernement Bourassa. Voilà qui est proprement aberrant.

Pour maintenir l'affichage unilingue français à l'extérieur des commerces suite au jugement de la Cour suprême, le gouvernement du Québec devait invoquer la clause nonobstant. Et il était parfaitement justifié de le faire.

Il faut rappeler que ce sont les provinces anglophones, dont le Manitoba, qui ont réclamé et obtenu de Pierre Trudeau cette fameuse clause nonobstant de façon à pouvoir déroger en certains cas de la Charte des droits et libertés. Il s'agit donc d'un mécanisme inclus dans la Constitution canadienne et il fut utilisé par d'autres provinces. Alors pourquoi cette clause deviendrait-elle soudainement une chose honteuse dans les mains du gouvernement québécois?

Evidemment, l'utilisation de la clause dérogoire est perçue par plusieurs au Canada anglais comme une négation des droits de la minorité anglophone. Mais le Québec n'a certes pas de leçons à recevoir en ce qui concerne le traitement des minorités. Qui niera que les anglophones sont beaucoup mieux traités au Québec que les francophones dans les autres provin-

ces? D'ailleurs, à ce sujet, rappelons que la Saskatchewan et l'Alberta ont édicté des lois qui avaient pour effet, à toutes fins utiles, d'éliminer les droits des francophones; une mesure beaucoup plus radicale que le recours à la clause nonobstant qui a une portée limitée dans le temps.

Il y a par ailleurs quelque chose de profondément paradoxal dans cette attitude. Si le concept de 'société distincte' contenu dans l'accord du lac Meech ne correspond pas d'abord à la langue française, quel autre sens peut-il bien avoir?

La majorité francophone du Québec est dans une situation très particulière; elle constitue une minorité linguistique dans l'ensemble canadien et nord-américain. Elle doit être protégée et pour ce faire, le gouvernement du Québec a le devoir d'utiliser tous les moyens légitimes à sa disposition. La clause nonobstant est l'un de ceux-là.

Le Québec a continué d'évoluer depuis le coup de force constitutionnel de 1982. Il ne sera pas davantage en péril si l'un ou l'autre des signataires de l'accord du lac Meech renie la parole donnée. Par contre, la maîtrise de la politique linguistique est essentielle et ne saurait faire l'objet d'aucun marchandage.

Le Québec n'a donc pas à s'excuser et encore moins à reculer devant les réactions irrationnelles de ceux qui ne comprennent pas encore vraiment sa situation et les obligations politiques qui en découlent.

Roch Bilodeau

OPINION DES AUTRES

Combattre la pauvreté

Qui aurait pu imaginer entendre un jour des religieux déclarer qu'ils ne veulent plus aider financièrement des projets sociaux qui relèvent de la responsabilité collective des Québécois?

C'est pourtant arrivé, il y a quelques jours, lorsque la Conférence religieuse canadienne a remis au premier ministre Bourassa un mémoire qui analyse les causes du nouvel appauvrissement de nombreux Québécois.

L'organisme qui représente 140 communautés religieuses du territoire de la province, stigmatise l'Etat-providence parce qu'il se désengage trop brutalement de programmes d'aide pourtant nécessaires à toute une catégorie de citoyens, sans rien prévoir pour y suppléer.

Les membres du regroupement préviennent que désormais, ils refuseront de prendre la relève et d'assumer des responsabilités qui ne sont pas les leurs. Cette prise de position a, de prime abord, de quoi étonner, venant de gens dont on a toujours cru que la mission consistait justement à aider les autres.

Mais on la comprend mieux à la lumière des informations récentes recueillies par la Conférence et qui étayent son document. En quatre ans, le nombre

de demandes d'assistance formulées aux communautés par des groupes populaires ou communautaires, a plus que doublé. Garder le silence équivaut pour l'organisme à se rendre complice des injustices identifiées.

La panoplie de programmes gouvernementaux a créé des attentes et cultivé de faux espoirs. Les religieux ne peuvent ni ne veulent intervenir pour remplacer une volonté politique de l'Etat d'appliquer des politiques sociales justes et courageuses pour les individus. Ils n'en ont plus les moyens ni les ressources humaines.

Le portrait de la nouvelle misère est de mieux en mieux connu et ses causes, de plus en plus précisément identifiées. Les choix gouvernementaux de politique économique n'y sont pas étrangers et la Conférence dénonce cet "Etat qui subventionne des entreprises qui appauvrissent les travailleurs, créent du chômage et échappent à son contrôle".

Dans notre "société à fonctionnements à deux vitesses", les riches, performants et instruits, occupent le haut du pavé; 10 p.c. des Canadiens contrôlent plus de la moitié de la richesse au pays. Les autres, moins chanceux et souvent pauvres dès la nais-

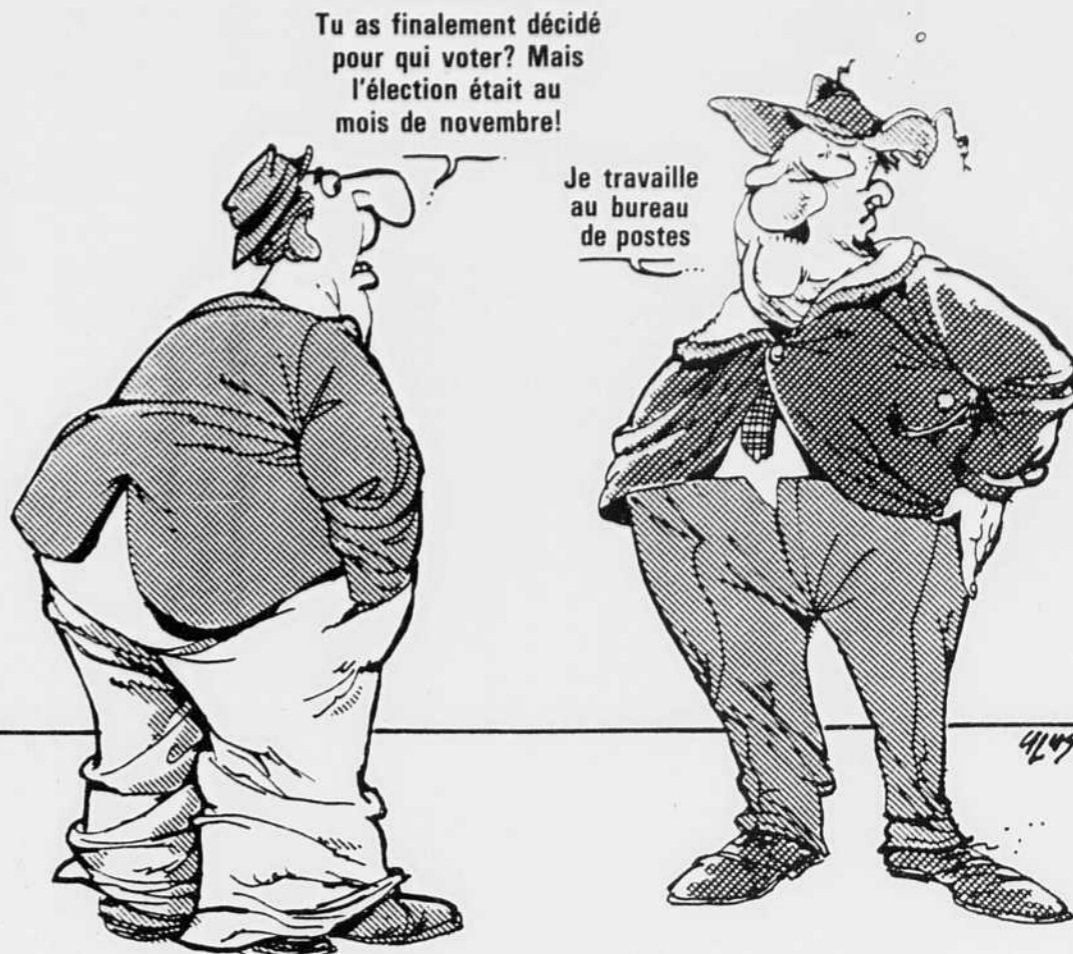
ce, sont exclus d'une soi-disant reprise.

Les plus dynamiques des citoyens en difficulté réussissent parfois à se regrouper pour se défendre et tenter de survivre. Mais là où des moyens d'agir ont été disponibles, la disette sévit. Aujourd'hui, tous se heurtent à l'obligation que se fait l'Etat de dépenser moins.

Mais ce faisant, il n'arrive qu'à déplacer les problèmes, les différer ou les refiler à d'autres. Et parmi ces autres, les communautés religieuses ont, traditionnellement, été l'ultime ressource. Elles se demandent aujourd'hui si elles n'ont pas ainsi contribué à ce que l'Etat puisse se laver les mains de la misère générée résultant de certaines de ses politiques à courte vue (...)

Quand la Conférence rappelle qu'une véritable politique de plein emploi constitue l'arme la plus efficace contre ces maux, elle a raison. En attendant, des milliers d'individus ont encore besoin de ce minimum vital que peuvent leur apporter les communautés. Que toujours il y ait des pauvres parmi nous ne console personne.

Martine Corriveau
Le Soleil



TRIBUNE LIBRE

C'est la faute aux péquistes...

Mme Madeleine Bélanger, Députée de Mégantic-Compton

C'est la faute aux péquistes: quand ça va mal! Quand ça va bien: c'est grâce à nous! Ce sera l'histoire politique de notre bien-aimée députée et celle de son parti.

C'est en lisant votre réplique à M. Jacques Duncan et en écoutant M. John Ciaccia qu'on interviewait à l'émission 'Le Point', qu'avec quelques copains qui vous ont élu Madame, je me suis exclamé: "Quel enfantillage!" Votre éminent collègue emmitouflé dans le "capot" de sa creuse dignité redisait ce que chacun de vous ronronne quand pris les ... baissées: "C'est la faute aux péquistes". Car si l'Hydro-Québec est en train de rédiger le plus horrible chapitre de son histoire, c'est, d'après "M. John Cha-Cha", comme l'a surnommé Plum-Lencrier, la faute à... devinez qui? ... mais bien sûr, aux péquistes.

Et la loi 101 qu'on bafoue "right and left", et la loi sur l'aide sociale qu'on vient de se faire "passer entre les dents" en attendant que les Boubous-Macoutes la passent dans le torse de l'intolérance et...et, mais évidemment, c'est la faute aux... devinez qui?

Il y a aussi le récit des horreurs du gouvernement que nous avons lu avec effroi et, que vient de publier le Vérificateur général. Tous auront eu l'occasion de se crispier bleu et d'attraper la varivole (la picote) en apprenant que notre abondant et tonitruant mi-

nistre des Loisirs de la Chasse et de la Pêche a permis l'érection d'un pont qui des rives de l'inutile aboutit à celles du néant:



Mme Madeleine Bélanger

mais qu'il se console, les plans ayant été dressés par des ingénieurs péquistes, sans aucun doute, nul ne lui en tiendra rigueur.

Mais que diable! N'êtes-vous pas au pouvoir depuis trois ans? Si nous vous avons élue, n'était-ce pas pour changer un certain nombre de choses? Du fond de l'abîme nous criions: De grâce, arrêtez de nous casser les oreilles avec vos "C'est la faute aux péquistes" et gouvernez avec intelligence et maturité.

Quand récemment, et "de façon cavalière", je vous rappelais la tragédie de vos autoroutes électriques, le piètre, dangereux, désolant et enrageant état du chemin Gasford qui poussa les horizons situés à la périphérie de vos préoccupations, vous m'aviez vertement tancé et sournoisement ridiculisé. Cependant, je ne vous en veux pas Madame, car vos propos vous ont certainement été inspirés par les péquistes.

Claude Nadeau
East Angus

Charité vs contraception...

Je me demande si les 'quêteurs' de Vision Mondiale (23 dollars pour parrainer un Africain), si les Pierre Lalonde, Louise-Josée Mondoux, Yves Corbeil, etc. en ont parrainés, et combien?

Ici au Québec, on a nos pauvres comme dans tous les pays. En Afrique, un homme peut avoir plusieurs femmes; vous pouvez

comprendre la multiplication sans faire de calcul, en Afrique comme tous les pays dans la même situation. Ce ne sont pas des 23 dollars qui vont régler le problème, c'est un bateau de pilules anti-conceptionnelles suivi d'un autre bateau de condoms (...)

Marcel Poissant

Jean Perron, un choix logique

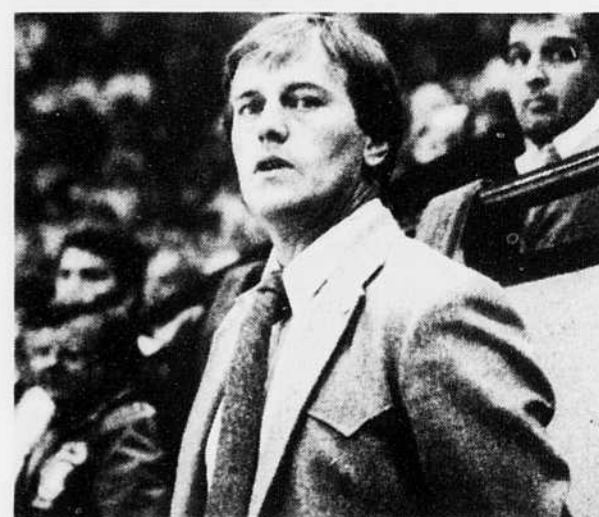
La nomination de Jean Perron au poste d'entraîneur-chef des Nordiques de Québec n'est pas une surprise. Les scribes et les amateurs prévoient qu'il accéderait à ce poste.

Marcel Aubut l'a engagé avec l'idée qu'il deviendrait un jour son homme de confiance. Son passé militait en sa faveur. Il a fait ses classes et représenté un fin stratège. Il connaît les rouages du métier et a su s'acclimater à l'organisation québécoise.

Malgré tout, il éprouvera des difficultés à remettre sur le droit chemin la troupe québécoise. La piètre tenue de celle-ci exigera un remaniement du système de jeu. Il ne dirigera pas l'équipe à l'image de ses prédécesseurs; il établira un système tout en conservant des éléments déjà en vigueur. Chaque instructeur est différent, chacun impose ses techniques et ses méthodes.

L'avenir de l'équipe s'annonce plus serein. Mais Jean Perron sera-t-il une autre victime si la situation s'envenimait davantage? C'est une question qu'il faut se poser!...

Yves Préfontaine
Sherbrooke



Jean Perron

Un prix de consolation

Il est de plus en plus clair que l'accord du lac Meech équivaut à un prix de consolation. Après le massacre référendaire et le raptatriement unilatéral et illicite de 1982, l'accord exerçait un pouvoir de séduction auprès des Québécois.

En fait, avec ce concept vague de société distincte, c'est l'ascenseur national qui a atteint le sous-sol: c'est le cran le plus bas, le plus petit commun dénominateur de notre existence collective. C'est le compromis de la peur, accepté comme une planche de salut, par un petit premier ministre provincial en mal de gouverner mais qui n'aura jamais l'étoffe d'un homme d'Etat, encore moins d'un chef national.

De peuple fondateur, de nation canadienne-française, de peuple québécois, nous voilà au rang saugrenu de "société distincte", sur le même pied donc que ces minorités visibles, dans un multi-

culturalisme canadien que nous acceptons sans réfléchir et qui s'avère le dernier moyen inventé pour hâter notre assimilation. En ce mois de décembre qui marque le 40e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits, on

est bien loin du droit à l'autodétermination, "du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", et même du droit à l'affirmation nationale. Discutons plutôt du droit à l'avortement national!

Léo Reynaud

Reflets d'art

Lundi le 12 décembre marquait la diffusion de la centième émission de Reflets d'art au canal communautaire de Sherbrooke. Cette émission, créée par Marie-Andrée Lavigne il y a trois ans, est la seule, je crois, à mettre nos artistes estriens à l'avant-scène des préoccupations médiatiques pour une durée d'une heure par émission et quatre heures de diffusion par semaine.

Si une telle émission est possible, c'est surtout grâce aux artistes eux-mêmes et à toutes ces

autres personnes impliquées dans leur milieu culturel. C'est aussi avec le talent, l'imagination et l'énergie demandés par une telle production de la part des bénévoles que tout ceci est possible.

Aux uns et aux autres ainsi qu'à tous les téléspectateurs de Reflets d'art, un sincère merci pour ce centenaire qui, espérons-le, ne sera que le premier jalon d'un millénaire!

Mario Parent
Animateur de Reflets d'art

<p>la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8 Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>		<p>ADMINISTRATION YVON DUBÉ Président et Éditeur JEAN GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint</p>	<p>RÉDACTION JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef JEAN ROY Directeur de l'information PIERRE YVON BÉGIN Chef des nouvelles ROCH BILODEAU Chef éditorialiste adjoint JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de bureau DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité J. BERTIN ST-AMAND Adjoint au directeur PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION JEAN-PIERRE ROBITAILLE Directeur de la production J. JACQUES DELORME Chef des opérations GÉRARD PÉPIN Adjoint GASTON GRENIER Adjoint CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef presseur</p>	<p>COMPTABILITÉ ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable JULIENNE POULIN Gérante du crédit EXPÉDITION MICHEL DOYON Gérant BÂTISSSE ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE GASTON GAGNÉ Directeur au tirage ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur Gérants de district JACQUES FAUCHER MICHELE FOURNIER MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	---	---	--	---	---	---

SANTÉ

Chronique médicale
par Michelle Dionne

La qualité des soins et des services, un souci constant

Il ne se passe pas une publicité sans qu'il en soit question — vendeur de voiture — embouteilleur de boissons douces et... moins douces — manufacturier de produits de toutes sortes, bref tout le monde essaie de vous convaincre de la qualité de leurs produits!

Qu'en est-il de l'hôpital qui produit des services variés à des clientèles fort différentes? Est-il aussi préoccupé par la qualité des soins qui s'y donnent que le marchand qui nous vante son produit?

Le choix de l'hôpital

Il n'est pas coutume de voir un centre hospitalier exposer sur la place publique les moyens qu'il prend pour s'assurer de la qualité des soins et des services qu'il fournit à la population. Certains de ces moyens sont exigés par les différents textes de loi qui s'appliquent au secteur de la santé et des services sociaux. Par ailleurs, d'autres moyens sont vraiment le résultat du choix de l'hôpital de faire de la qualité des soins et des services la marque de commerce de toutes ses activités. Il nous apparaît donc important de vous faire part des efforts que nous faisons pour maintenir un haut niveau de qualité de soins.

Nous vous parlerons, dans un premier temps, du souci que nous avons de connaître votre degré de satisfaction et, dans un deuxième temps, des mécanismes de surveillance qui nous permettent de nous évaluer de façon continue.

Il vous est sûrement arrivé de voir ou de remplir des questionnaires touchant les soins ou les services que vous avez reçus. Que vous veniez à la salle d'urgence, ou dans certains services pour passer des examens prescrits par votre médecin, ou encore que vous ayez été hospitalisé pour une chirurgie d'un jour ou pour plus longtemps, il se serait fort surpris qu'on ne vous ait pas demandé votre opinion sur l'accueil, l'information qu'on vous a donnée, les soins que vous y avez reçus, etc.

Bien que le questionnaire ne soit pas long à remplir, il constitue pour nous une mine de renseignements sur ce qui vous a plu ou non, lors de votre passage parmi nous. À la lumière de vos commentaires, nous pouvons apporter les correctifs nécessaires au maintien d'un haut niveau de qualité ou encore transmettre vos félicitations ou encouragements au personnel concerné. Ils apprécient connaître votre satisfaction, car ils sont là pour vous!

De plus, nous avons des moyens d'aller vérifier la qualité des soins et des services que nous vous rendons. Tout le monde met la main à la pâte. Dans un centre hospitalier, la qualité c'est l'affaire de tous. Les médecins évaluent régulièrement la qualité des soins médicaux; les administrateurs

vérifient si les décisions qu'ils prennent répondent aux exigences d'une saine gestion; les professionnels de la santé que vous rencontrez dans les services et les unités de soins comparent les soins et les services qu'ils vous prodiguent aux normes et standards de pratique établis, afin de vous assurer des soins de qualité.

De plus, tous les employés qui voient à votre sécurité et à votre confort évaluent, eux aussi, la qualité de leur contribution à la bonne marche du centre hospitalier.

Contrôles professionnels

Régulièrement, nous sommes l'objet de contrôles professionnels. Que ce soient les vérificateurs qui viennent annuellement inspecter nos livres comptables et l'ensemble de notre gestion financière; que ce soient les diverses corporations professionnelles (médecins, infirmières, pharmaciens, technologues, techniciens, etc.) qui, sur place, évaluent la qualité des actes professionnels posés par leurs membres; que ce soient les inspecteurs municipaux et/ou provinciaux qui viennent s'assurer que l'on respecte les nombreuses normes de sécurité; bref, il reste peu d'activités qui puissent échapper aux différents moyens de contrôle que nous vous avons exposés.

C'est donc dire que le souci de la qualité se reflète dans l'effort collectif de tous pour vous assurer ce à quoi vous avez droit: des soins de qualité dans un environnement sécuritaire.

Cependant, quand nous sommes clients, la qualité se traduit souvent par le petit quelque chose qui va faire toute la différence. Ce petit détail que l'on souhaite c'est peut-être qu'au-delà des soins il y ait l'attention!

Michelle Dionne, L.L.M.
Infirmière
Coordonnatrice à l'appréciation de la qualité et à la gestion des risques
C.H. Hôtel-Dieu de Sherbrooke

Au nom de toute l'équipe du centre hospitalier Hôtel-Dieu qui a participé à cette chronique, nous voulons vous présenter nos meilleurs vœux pour le temps des Fêtes et vous souhaiter une année 1989 de qualité et en santé!

NOTE: Les lecteurs sont invités à adresser leurs questions ou commentaires au 822-6739 ou en écrivant à:

CHRONIQUE MÉDICALE
C.H. HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE
SECRETARIAT MÉDICAL
580, rue Bowen sud, pièce 3520
SHERBROOKE (Québec)
J1G 2E8

Le sang d'un nouveau-né québécois sur trois analysé afin d'y déceler la présence du virus du sida

MONTREAL (PC) — A compter du 1er janvier prochain, des chercheurs analyseront le sang d'un nouveau-né québécois sur trois afin d'y déceler la présence du virus du sida. Le tout se fera de façon parfaitement anonyme. De sorte qu'il sera impossible d'identifier la mère et l'enfant, même quand on découvrirait qu'ils sont infectés par le virus d'immuno-déficience humaine (VIH).

Ce dépistage se fera dans le cadre d'une recherche que mènera le département de santé communautaire de l'Hôpital Général, de Montréal, en vertu d'une subvention de \$495,000 du ministère de la Santé et du Bien-être du Canada.

Cela nous permettra enfin de savoir jusqu'à quel point le virus du sida a atteint la population hétérosexuelle du Québec", a expliqué le Dr Catherine A. Hankins, co-responsable de la recherche avec le Dr Normand Lapointe, chef du service d'immunologie de l'hôpital Sainte-Justine, le Dr Claude Laberge, président du Réseau de génétique du Québec, et Mme Lise Racine, du départe-

ment de santé communautaire (DSC).

L'étude s'effectuera en collaboration avec le Réseau de génétique du Québec. Depuis 1969, cet organisme gouvernemental analyse le sang de tous les enfants naissants de la province afin d'y détecter la présence de maladies héréditaires.

Environ le tiers des échantillons de sang du Réseau de génétique sera envoyé aux auteurs de la recherche sur le taux d'infection au VIH chez les femmes en âge de procréer.

On acheminera ensuite ces échantillons au Centre fédéral sur le sida, d'Ottawa. C'est là que seront analysés les échantillons.

L'étude s'échelonne sur deux ans. On prévoit "tester" 28,000 échantillons par année. Des premiers résultats seront disponibles dans six mois.

Bien que l'anonymat sera assuré, les échantillons de sang comporteront certaines informations. On y précisera ainsi le code postal de la mère du bébé, de façon à obtenir des données géographiques et socio-économiques sur la répartition du virus. Dans le même but, on précisera aussi l'hôpital de provenance,

ce, l'âge de la mère et le mois de naissance de l'enfant.

Prévalence du virus

Selon le Dr Catherine Hankins, on a du mal à connaître, aujourd'hui, la véritable prévalence du sida au Québec. La période d'incubation du virus varie de cinq à huit ans et de nombreux cas sont susceptibles de se déclarer au cours des prochaines années. La recherche qui s'amorcera le 1er janvier aidera à faire la lumière.

À ce jour, on a recensé 704 cas de sida au Québec. Et on estime à 13,000 le nombre de personnes infectées par le VIH.

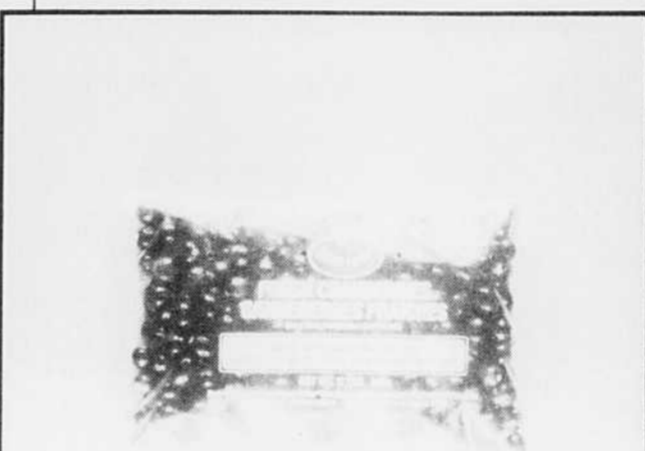
Quand une femme enceinte est séropositive, son rejeton sera inévitablement porteur, lui aussi, du virus du sida. Mais il y a entre 20 et 50 pour cent des risques que l'enfant soit atteint du sida.

L'étude que feront les médecins montréalais constitue une première au Canada. Des études semblables ont été réalisées dans une trentaine d'états américains. Dans certaines régions, comme le Bronx, on a découvert qu'une femme sur 43 est infectée par le VIH.

GOÛTER LA FRAICHEUR



LAITUE ICEBERG
Produit des États-Unis
Canada #1
grosneur 24
97¢



CANNEBERGES
Produit des États-Unis
Canada #1
grosneur 12 on.
87¢
(Photo à titre indicatif seulement)

PÊCHES grosneur 60
PRUNES grosneur 80
ABRICOTS grosneur 88
Produit du Chili
Canada #1
\$1.87
lb ou 4.12 kg

CITRONS
Produit des États-Unis
Canada #1
grosneur 140
6/97¢
POMMES JAUNES «DÉLICIEUSE»
Produit des États-Unis
Canada de fantaisie
grosneur 120
87¢
lb ou 1.92 kg

LAITUE EN FEUILLES
Produit des États-Unis
Canada #1
grosneur 24
87¢
TOMATES MINIATURES
Produit des États-Unis
Canada #1
grosneur 1 chopine
\$1.27

GERMES DE LUZERNE
de radis et de moutarde
Produit du Québec
Canada #1
grosneur 100 ml
67¢
CAROTTES À FEUILLES
Produit des États-Unis
Canada #1
grosneur 24
77¢

MANGUE
Produit du Brésil
Canada #1
grosneur 14
97¢
CARAMBOLE
Produit de Taiwan
Canada #1
grosneur 20
97¢

FROMAGES
DÉLICRÈME
(Saveurs assorties)
97¢
100 g ou 4.40 lb

CRAQUELINS
CRAQUELINS DE FANTAISIE
Boîte de 250 g
\$1.97

AVIS
Voici les changements à nos heures d'ouverture pour la période des fêtes:
Mercredi le 21: 9h00 à 21h00
Dimanche le 25: FERMÉ
* Lundi le 26: 12h00 à 18h00
(Végétarien Grandes-Fourches, fermé)

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 20 AU 26 DÉCEMBRE 1988

ÉGÉTARIEN

Droit réservé de limiter les quantités
MAGOG - SHERBROOKE - TROIS-RIVIÈRES - CAP-DE-LA-MADELINE

Vente

SUR TOUS LES BOTTILLONS EN MAGASIN

Jusqu'à

50%

de rabais

BOTTILLONS EN CUIR
"NATURALIZER",
"FABER"
et "PERFECTION"

À ÉCOULER

Rég. 79.95 à \$125

\$35

Disponibles chez Scheib, centre-ville

SUPER SPÉCIAUX
BOTTILLONS EN NYLON OU EN CUIR DOUBLÉ
"TENDER TOOTSIES"

Rég. \$36 à 49.95
\$18 — \$25

Disponibles chez Scheib, centre-ville

BOTTILLONS DE MARQUES RÉPUTÉES
"CONTOURA", "PAJAR" et "NATURALIZER"

Doublés en véritable laine de mouton.

Rég. \$85 à \$175
\$50 à \$125

RÉDUITS
Disponibles chez Naturalizer, Carrefour de l'Estrie



Notre magasin pour
une grande variété de pointures,
la meilleure sélection...
et un service professionnel
et personnel.

Chaussures

scheib

83, King ouest, Centre-ville

BOUTIQUE

NATURALIZER

Carrefour de l'Estrie

Virage santé mentale de Weedon a de nouvelles orientations

par Yvon ROUSSEAU
WEEDON — L'organisme Virage santé mentale de Weedon s'est donné de nouvelles orientations et il lui manque du financement pour arriver à réaliser pleinement ses buts. Une demande d'aide financière a d'ailleurs déjà été acheminée vers le CRSSS.

C'est ce qui ressort d'une entrevue avec Louise Bourque, coordonnatrice à mi-temps de l'organisme.

Cette dernière a rappelé la longue réflexion du printemps d'Action amicale de Weedon, qui est par la suite devenue Virage santé mentale, à la suite de la révision des objectifs, maintenant axés sur le développement de l'intervention et de la prévention en santé mentale.

Population cible

Au niveau de l'intervention, Virage santé mentale vise à venir en aide aux personnes et aux groupes de personnes dont la santé mentale est atteinte.

Par ailleurs, au niveau de la prévention, l'organisme vise la population en général qui désire entreprendre une démarche vers une meilleure santé mentale et où mieux comprendre les problèmes de santé mentale vécus par des proches.

La clientèle cible de Virage santé mentale se situe dans le territoire comprenant Weedon, le

Canton de Weedon, St-Gérard, Fontainebleau, Lingwick, Gould, Stratford, Garthby, Ham-Sud, St-Adolphe, Dudswell et Bishopton, ce qui représente un bassin de population d'environ 6.000 personnes. L'organisme veut également étendre son action jusqu'à East Angus.

Les moyens

Pour atteindre ses objectifs, Virage santé mentale se donne comme moyens la mise en place de sessions de croissance en santé mentale, d'un comité d'appui à Secours-Amitié, d'un projet de groupe d'entraide et de jumelage, de soirées d'information par des professionnels et des témoignages de vie, et un service de prêt de livres.

L'aide aux personnes en dépression qui sont hantées par des idées suicidaires sera assurée gratuitement dans le secteur de Weedon et il devrait l'être également dans le secteur de Stratford, à la mi-janvier.

Cependant, avant d'aller de l'avant dans la réalisation de son projet de jumelage, Virage santé mentale doit s'assurer de budgets suffisants pour l'embauche d'une permanente à plein temps, dont la charge sera d'encadrer l'opération.

Le modèle de ces formes d'interventions a été puisé chez les alcooliques anonymes, où l'expérience s'avère positive.

Face au désengagement de l'État, une préoccupation grandissante

L'option chrétienne, en faveur des appauvris, des exclus ou marginaux

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — "L'option chrétienne est une option en faveur des appauvris, des exclus, des marginaux. Quand je regarde la conjoncture actuelle, je constate que la dimension de misère qui s'installe chez nous questionne l'espérance chrétienne."

Interrogée sur le sens de son engagement en faveur des pauvres et de ceux qui s'appauvrissent



Yvonne Bergeron

sent peu à peu, Mme Yvonne Bergeron, responsable du service de la pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke, dit que l'impact politique de son engagement la laisse très à l'aise. "La mystique chrétienne est incarnée et nous impliquer est une exigence même de notre foi."

L'Assemblée des évêques du Québec et la Conférence des évêques du Canada ont, au cours des derniers mois, questionné l'avenir de la population canadienne à la veille du libre-échange, demandé au gouvernement québécois de rajuster son tir et de ne pas procéder à la réforme de l'aide sociale comme il le prévoyait.

A l'intérieur de Solidarité populaire Estrie, le service de pastorale sociale est l'un des 32 organismes qui se sont regroupés pour contrer, dans la mesure du possible, le désengagement de l'État envers sa population et les projets qui menacent le bien-être des gens, indique Mme Lorraine Jobin, de Solidarité populaire Estrie.

Après quelques rencontres cet automne et une journée de réflexion, les participants ont cherché des solutions à ce qui se dessine pour nombre de groupes: fermetures d'usines, perte d'avantages de l'aide sociale, menace à la sécurité des travail-

Grande perte

"Tout compte fait, dit Lorraine Jobin, si l'on examine les conséquences de nombreuses décisions politiques et économiques, on constate que chaque groupe est touché dans un sens ou dans un autre et que les pertes enregistrées là et là constituent, somme toute, une grande perte pour toute la société."

"Nous avons, explique M. Marco Labrie, du mouvement Développement et paix, examiné, à la suite de conférences et au cours d'ateliers de travail, les politiques actuelles de marche: la privatisation accrue du secteur public et une détérioration, entre autres des services de transport, un renforcement du secteur privé par une aide accrue, et ceci, au détriment du secteur public, des attaques à nos programmes sociaux, une déréglementation accrue du libre-échange avec les États-Unis est l'expression la plus pure, un affaiblissement des

travailleuses et des travailleurs et une militarisation accrue de notre économie."

Les groupes membres de Solidarité populaire estiment que ces politiques visent d'abord à stimuler le secteur privé et que les tendances gouvernementales ne répondent qu'à un seul impératif: une croissance économique sans égard aux intérêts de la population.

Selon Marco Labrie, les tendances gouvernementales risquent d'avoir des conséquences négatives jusque sur les pays en voie de développement. L'accord de libre-échange pourrait entraîner une sorte de protectionnisme continental, dit-il, qu'on pourrait qualifier de "forteresse de l'Amérique du Nord". Le libre-échange pourrait aussi, estime-t-il, accélérer la tendance à la militarisation de notre économie.

Les groupes réunis demandent une société plus juste à l'égard des individus et ils en sont à regarder, dit Lorraine Jobin, quel moyen ils prendront pour garantir l'existence de cette société juste.



Pierres précieuses
 par Ronald Fortier

Gâtez-vous un peu...

Les bijoux, c'est tout une gâterie, une gâterie que l'on peut posséder et dont on peut se vêtir. Il est bien connu qu'un bijou représente le succès qui nous sourit, la carrière qui nous distingue, les liens qui nous unissent ou la fermeté de notre promesse.

Au Nouvel An, prenez la résolution de vous traiter comme quelqu'un de bien spécial. Accordez-vous la récompense que vous méritez pour vos exploits de l'année!

Yoyez votre montre! — Réflétez-elle votre personnalité! Les montres-modèles d'aujourd'hui font sensation, mais... rien n'égale la qualité discrète du métal noble. C'est maintenant le moment de vous offrir une montre-bracelet de choix.

Certains bijoux fanés par le temps peuvent être rajustés. Le diamant de vos fiançailles gagne toujours à être sertit dans une

nouvelle monture. Il est temps de songer à ces bijoux qui ont la magie de renouveler l'amour et le bonheur, ces bijoux qui cisèlent à la vue de tous, l'importance de votre rôle dans la vie de l'être aimé.

Certains bijoux que vous avez longtemps admirés sont maintenant à votre portée. Cette année, considérez l'achat d'un pendentif charmant ou d'un collier de perles. Gâtez-vous un peu...

L'achat avisé

Puisque la plus infime différence dans la qualité peut résulter en de larges écarts de beauté (et forcément de prix), il est important de faire vos choix en bijouterie avec l'aide d'un professionnel en qui vous avez confiance. Sa compétence, son honnêteté et son éthique sont vos gages d'un bon achat.

Maclure élu marguillier à Rock Island

ROCK ISLAND (MD) — Pour la deuxième année d'affilée, une élection a dû être tenue dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Merci de Rock Island pour choisir un marguillier.

M. Fernand Maclure, également conseiller municipal à Rock Island, a été élu par une faible marge. Il a triomphé de Mme Collette Fournier. M. Maclure remplace Mme Jeannine Roberge-Martin, également conseillère.

Horaire des fêtes au CLSC du Val St-François

RICHMOND (GM) — Le CLSC du Val St-François désire aviser toute la population de Richmond et des municipalités environnantes que, durant la période des fêtes, l'horaire de la clinique de santé changera temporairement. Ainsi la clinique sera fermée les vendredis 23 et 30 décembre de 17h à 21h; les samedis 24 et 31 décembre; les dimanches 25 décembre et 1er janvier ainsi que les lundis 26 décembre et 2 janvier.

Jeanne Bédard demeure présidente

LAC-MÉGANTIC (RV) — Jeanne Bédard a été reconduite à la présidence du conseil des commissaires et au comité exécutif de la Commission scolaire Lac-Mégantic.

Il s'agit d'une quatorzième année de présidence pour Mme Bédard qui n'a pas eu d'opposition. Elle a également toujours présidé le comité exécutif, sauf une année. Mme Bédard s'est dite heureuse de la confiance renouvelée qu'on lui a accordée.

À la vice-présidence du conseil des commissaires, deux candidats ont été proposés; Jules Latulippe a été réélu de justesse, en obtenant l'appui de sept commissaires contre six pour Denise Bellefleur. Au comité exécutif, quatre postes ont été comblés dont trois par élection. Les commissaires Claire Boulanger et Fernand Gosselin ont été réélus. Deux nouveaux commissaires ont accédé au conseil exécutif, Mme Denise Bellefleur et M. René Côté.

Les deux membres sortants du comité exécutif, Jules Latulippe

et Rock Couet, n'ont pas été proposés.

Indispensable pour une vraie fête!

- * Service de décoration pour parties pour maisons privées, commerces, hôtels.
- * Accessoires: chapeaux, flûtes, etc.
- * Livraison en costume sur commande téléphonique pour: anniversaires, fêtes, naissances, mariages, ouvertures, félicitations, prompt rétablissement, etc.
- * Tombée de ballons.
- * Animation pour fête d'enfants.
- * Ballons promotionnels.

Décorations de Noël: arbres, couronnes, cannes, centres de table en ballons.



LES BALLONS EN BOUQUET

564-3166

Livraison pour Sherbrooke et ses environs.

45060x

Carrefour de l'Estrie
569-6231

CIRQUE À HAMSTER
15% DE RÉDUCTION

Animalerie ROUFI

KIT À TORTUE 1799
Tortue, 2 pots de nourriture, tortue (calcium), plat rond.

AQUARIUM 5999
10 gal. Tout équipé.

PERRUCHE 699

CAGE À OISEAUX 2999

SERIN
JAUNE 3499 couleur 4499

Des cadeaux sensationnels!

Pour des gens... exceptionnels.

les Tourelles
CENTRE COMMERCIAL

3025, rue King Ouest, Sherbrooke
(SITUÉ ENTRE LE MC DONALD ET BURGERKING)

La Lainière du roi inc

Meilleurs voeux à tous mes clients et amis!

25% et 50% de rabais
sur toute la marchandise automne/hiver.

- Lainages d'Islande, Bretagne, Ecosse
- Tricots exclusifs faits main
- Suggestions cadeaux en exclusivité

2227, rue King Ouest, Sherbrooke
Conseillère à votre service
564-4064

DE TOUT...ET DE TOUS

Ephémérides

C'est le mercredi 21 décembre 1988, 356e jour de l'année.
Fête à souhaiter:
Pierre Canisius (jésuite, docteur de l'Eglise, théologien de la Réforme catholique, mort en 1597).

Anniversaires historiques:
1984 — Vol de plus de 60 millions \$ d'un camion blindé à Montréal.
1974 — Le cœur du Frère André, disparu de l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal depuis le 16 mars 1973, est retrouvé dans un sous-sol.
1971 — Un diplomate autrichien, Kurt Waldheim, est élu secrétaire général de l'ONU.
1898 — Pierre et Marie Curie découvrent le radium.
1620 — Les émigrants du Mayflower débarquent sur la côte du Massachusetts.

Ils sont nés un 21 décembre:
Benjamin Disraeli, homme d'Etat britannique (1804-1881)
Joseph Staline, homme d'Etat soviétique (1879-1953)
Kurt Waldheim, président de la République autrichienne et ancien secrétaire général des Nations-Unies (1918)
L'actrice américaine Jane Fonda (1921)
L'ex-gouverneur-général du Canada Ed Schreyer (1935)

PENSÉE DU JOUR:

Les grands hommes sont ceux que les défaits n'ont pas vaincu.

C'est arrivé un 21 décembre

1927

- Des vêtements et des aliments recueillis par les membres du club Rotary et du club Elks de Sherbrooke, sont donnés aux orphelins qui sont hébergés à l'Hospice du Sacré-Coeur ainsi qu'aux enfants des familles pauvres.
- Sherbrooke s'apprete à recevoir la délégation de la Survivance française qui a quitté l'Ouest du Canada voilà quelques jours pour entreprendre une tournée au Québec.
- Le Board of trade de Sherbrooke met les gens d'affaires en garde contre un Américain qui recrute des commanditaires en vue des fêtes qui souligneront le 300e anniversaire de la fondation de Boston dans trois ans.

1936

- Me Dorais Panneton déclare, devant les voyageurs de commerce de Sherbrooke, que la meilleure façon de prévenir les accidents de la route est l'observance des règlements qui régissent la circulation. L'assurance automobile obligatoire n'est pas une solution selon lui.
- L'abbé Honorio Carlos est nommé curé de la paroisse Ste-Edwidge.
- Un incendie provoqué par l'explosion d'une fournaise cause des dégâts évalués à 20,000 \$ à l'usine de la firme Dominion Glove, à Beebe, privant temporairement 30 employés de leur gagne-pain.
- Une chute de neige d'un peu plus d'un pouce rend impraticable durant plusieurs heures la route qui relie Sherbrooke à Montréal.

Carnet communautaire

Assemblée d'information

Transport du bonheur tiendra une assemblée d'information portant sur le transport adapté demain, à 19 h, au point de service du Centre local de services communautaires Fleur de Lys, au 149, rue Kennedy, à East Angus. Transport du bonheur est responsable du transport des personnes handicapées qui vivent sur le territoire de la municipalité régionale de comté du Haut St-François.

Portes ouvertes aux personnes seules

Le Café chrétien de l'Estrée, qui a pignon au 384, rue Alexandre, à Sherbrooke, ouvrira ses portes aux personnes seules à partir de 16 h, le 24 décembre. Il y aura une messe de minuit, de l'animation musicale et un réveillon.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi.

Situation générale: une dépression venant de l'ouest sera sur le centre du Québec où elle apportera de la neige pour les régions les plus au nord. Les accumulations totales de neige varieront de 5 à 15 cm. Ailleurs, il n'y aura que des chutes de neige dispersées. Un dégagement d'ouest en est est prévu pour jeudi, alors qu'une crête de haute pression sera sur l'ouest de la province.

Les températures seront de nouveau à la baisse mercredi pour revenir près ou légèrement sous les normales saisonnières jeudi.

ESTRIE: nuageux avec quelques averses se changeant en chutes de neige en fin de journée. Max.: près de 5. Min.: -9 à -11. Vents modérés. Risque de précipitations: 60 p.c. Jeudi: couvert.

MONTREAL, TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE: nuageux avec éclaircies. Averses dispersées se changeant en chutes de neige en fin de journée. Max.: 2 à 4. Min.: -9 à -11. Vents de l'ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Risque de précipitations: 40 p.c. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

BEAUCÉ, QUEBEC: nuageux avec quelques averses se changeant en chutes de neige. Max.: près de 2. Min.: -10 à -13. Vents de l'ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Risque de précipitations: 60 p.c. Jeudi: couvert.

ABITIBI, RÉSERVOIRS CABONGA et GOUIN: neige. Accumulation: 15 à 20 cm. Max.: près de -8. Min.: -16 à -19. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

TEMISCAMINGUE, PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE: nuageux avec quelques chutes de neige. Eclaircies en fin de journée. Max.: près de -1. Min.: -12 à -15. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 60 p.c. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

LAURENTIDES: nuageux avec quelques averses se changeant en chutes de neige. Max.: près de 1. Min.: -11 à -14. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 60 p.c. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

OTTAWA-HULL-CORNWALL: nuageux avec éclaircies. Averses dispersées se changeant en chutes de neige en après-midi. Max.: 3 à 5. Min.: -9 à -11. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Risque de précipitations: 40 p.c. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

LAC ST-JEAN, SAGUENAY: nuageux avec faible neige passagère. Max.: près de 0. Min.: -16 à -18. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h en fin d'après-midi. Risque de précipitations: 60 p.c. Jeudi: couvert.

LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES: nuageux avec quelques averses se changeant en chutes de neige. Max.: 0 à 2. Min.: -13 à -16. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Risque de précipitations: 60 p.c. Jeudi: couvert.

CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP: nuageux avec chutes de neige dispersées. Max.: près de 1. Min.: -11 à -14. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 p.c. Jeudi: couvert.

BAIE-COMEAU: neige parfois mêlée de pluie. Accumulation: 10 à 15 cm. Max.: près de 0. Min.: -11 à -14. Vents modérés. Jeudi: couvert et venteux.

Vers le soleil

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| Acapulco 23 clair 33 | Miami Beach 20 clair 21 |
| Barbade 25 variable 29 | Myrtle Beach 3 variable 15 |
| Bermudes 18 nuageux 20 | Nassau 22 variable 24 |
| Brownsville 22 variable 25 | Orlando 10 clair 18 |
| Daytona Beach 22 clair 15 | Palm Springs 7 clair 20 |
| La Havane 24 variable 24 | Reno -4 variable 6 |
| Honolulu 21 nuageux 29 | San Juan 23 nuageux 29 |
| Kingston 24 variable 31 | Tampa 9 clair 19 |
| Las Vegas -1 clair 12 | Trinidad 25 clair 30 |
| Los Angeles 11 couvert 18 | West Palm Beach 22 nuageux 22 |
| Mexico 4 clair 24 | |

La vie dans les Cantons



La générosité alliée à la vigilance

A Ascot, les membres du comité de surveillance de quartier et des autres organismes bénévoles ont abattu du très bon boulot lors de la cueillette de vivres des Paniers de l'espoir. Au premier rang: Michel Fortin, membre du comité de surveillance de quartier, et son fils Jean-François, le plus jeune membre du comité; à l'arrière, de gauche à droite, le conseiller Raymond Roy, président d'honneur de la cueillette, Regent Gilbert, le président du comité de surveillance de quartier, Lucie Fournier, présidente de Parents-Secours, le capitaine Jacques Gagnon, représentant de Metro-Police Ascot-Lennoxville, Alain Campagnat, directeur de l'information de la station radiophonique CHLT, et Pierre Cameron, représentant de Groupe Cameron et bénévole.

La Tribune salue



Sung Leng, bénéficiaire de la campagne Noël pour la Paix.



Les enfants n'ont pas été oubliés

Les étudiants en sciences administratives du Collège de Sherbrooke et les administrateurs de la Fondation Bertrand-Fabi n'ignoraient pas que les enfants retenus au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke par la maladie ou par un accident comptaient sur eux pour connaître un Noël semblable à celui des autres enfants. Ils ne les ont pas déçus, comme en témoignent les yeux agrandis par la surprise de Francis Dery. On reconnaît, de gauche à droite, Roch Rodrigue, un des bénévoles de la Fondation Bertrand-Fabi, Antoine Fabi, trésorier, et André Turcotte, le responsable du groupe d'étudiants qui a semé la joie de Noël au département de pédiatrie du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

JOYEUX NOËL

DU 19 AU 31 DÉCEMBRE 1988
approvisonnez par
Hudon et Deaudelin Itée



JEUNES DINDES

Surgeelles
Catégorie Canada 'A'
Toutes pesanteurs
MARQUES POPULAIRES

3,26 \$/kg
1,48 \$/lb

LONGES DE PORC FRAIS Bout des cotes Environ 1,4 kg 1,94 \$/kg 88¢ /lb	JAMBON DANS LA FESSE Prêt-à-manger Un bout ou l'autre Environ 3 kg MARQUES POPULAIRES 2,84 \$/kg 1,29 \$/lb
---	---



COCA-COLA OU SPRITE
Bouteilles consignées
750 mL
6/2,99



JUS DE TOMATES
OU COCKTAIL
AUX LÉGUMES
HEINZ
1,36 L

99¢



CRÈME GLACÉE
QUÉBON
2 L

2,99

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COURS DE TRAITEMENT DE TEXTE SUR WORD PERFECT AINSI QUE SUR LOTUS 1-2-3 ET DOS

- Groupes de 3 à 4 personnes
- 1 ordinateur par personne
- Possibilité de pratique libre entre les cours
- Cours intensifs (9 périodes de 3 heures étalées sur un mois).

DÉBUT DE LA PROCHAINE SESSION LE 9 JANVIER 1989.
POUR INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:
CFD INFORMATIQUE INC. (819) 822-2290

RAISINS VERTS
ALMERIA
Produit de l'Espagne

1,96 \$/kg
89¢ /lb

TOMATES ROUGES
Produit des Etats-Unis
Canada no 1
Grosneur 6 x 6

1,26 \$/kg
57¢ /lb

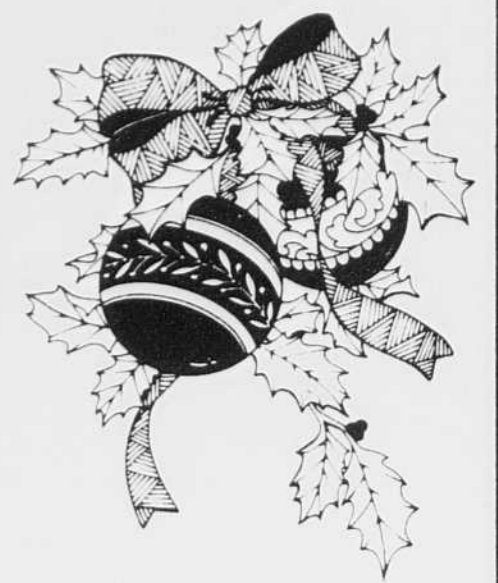
WICKHAM
Rosaire Mathieu Inc.
859, rue Principale
WEEDON
A.R. Dumas inc.
334 St-Janvier
DRUMMONDVILLE
Épicerie Irénée Fleury
143 St-Damien
AYER'S CLIFF
Marché G.D. Houde Inc.
1118, rue Main
ST-GERMAIN DE GRANTHAM
Yvon Lambert inc.
291 Notre-Dame

WATERVILLE
Super Marché Dion
143, rue Compton Est
COMPTON
Marché Bourgault inc.
8, rue Hatley
SHERBROOKE
Marché Therrien inc.
48, rue King est
SAWYERVILLE
J.A. Lowry Ltée
2, rue Cookshire

Prix en vigueur du lundi 19 décembre au samedi 31 décembre 1988. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévalant sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

y'a pas meilleur pour les prix!

SUPER VENTE AVANT NOËL



ENSEMBLE DE RELAXATION DE EL RAN À PRIX TRÈS COUPÉ

el ran

EXCLUSIVITÉ - LE MEUBLEUR

BON-A-VISTA

369\$

EXCLUSIVITÉ - LE MEUBLEUR

CANAPÉ-LIT:
De "BON-A-VISTA" modèle contemporain, à dossier capitonné avec appuis-bras arrondis et coussins amovibles. 100% herculon. Disponible en gris ou beige accompagné de coussins décoratifs.

269\$

LFP

EXCLUSIVITÉ - LE MEUBLEUR

299\$

LFP

EXCLUSIVITÉ - LE MEUBLEUR

CHAISES BERÇANTES SUR BILLES



BIBLIOTHÈQUE 3 sections

479\$

LAVE-VAISSELLE 4 cycles

Hotpoint

429\$

MICRO-ONDES

à partir de 189\$

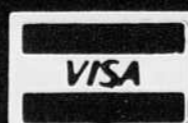
LE MEUBLEUR



Plan mise de côté

Meubles Lennoxville Inc.

153, rue Queen, Lennoxville, 566-5844



Master Card et Visa acceptées.



VISITEZ NOS 4 ÉTAGES

QUÉBEC

Les dirigeants de Wise estiment que la nouvelle loi linguistique sera "très difficile à appliquer"

par Suzanne DANSEREAU
QUÉBEC (PC) — Les dirigeants de la chaîne de magasins Wise estiment que la nouvelle loi linguistique sera "très difficile à appliquer".
 "On ne sait pas pour l'instant quand la réglementation sera prête", a ajouté hier Ralph Wise, un des propriétaires de la chaîne.
 M. Wise figure parmi la trentaine de propriétaires ou représentants de commerces à grande surface qui ont rencontré le premier ministre hier à son bureau de Québec pour discuter de la question linguistique.
 Parmi ceux qui ont été interrogés par la presse à la suite de leur entretien d'environ une heure avec le premier ministre, on retrouve également les propriétaires de K-Mart et de Chaussures Yellow.
 Pierre Cliche, de K-Mart, estime que le projet de loi linguistique est compliqué en un certain sens, mais il croit qu'il sera possible pour sa compagnie de l'appliquer. "Nous allons respecter

la loi et le français", a-t-il assuré.
 Le premier ministre Bourassa les a rencontrés pour leur demander de respecter le statut quo et d'attendre la réglementation de la nouvelle loi, dont on ne sait pas encore quand elle sera prête.
 M. Bourassa les a entretenus également de la question de la langue de service. Le premier ministre a reçu, via ses députés, plusieurs plaintes de la part de gens qui déplorent ne pas pouvoir être servis en français.
Langue de service
 "J'ai demandé aux commerçants de faire un effort particulier au niveau de la langue d'accueil. Je souhaite que leurs employés tiennent compte de la majorité francophone", a expliqué hier M. Bourassa.
 Sur ce point, les commerçants rencontrés hier ont minimisé l'importance du problème. "Nous servons notre clientèle en français ou en anglais, comme elle le souhaite. Ce n'est pas un problème" a expliqué M. Wise.
 Pour sa part, le représentant de Chaussures Bata, M. Richard Erhart, a déclaré qu'il ne fallait pas dramatiser le nouveau projet de loi: "C'est une montagne qui va accoucher d'une souris", a-t-il déclaré.
 Les commerçants rencontrés ont indiqué qu'ils respecteraient l'unilinguisme à l'extérieur et qu'ils étaient disposés à appliquer le bilinguisme à l'intérieur avec prépondérance au français. Mais ils sont d'accord pour ne pas agir unilatéralement dans toutes les régions du Québec. "Nos décisions vont varier selon les régions. Nous instaurerons le bilinguisme à Montréal, mais peut-être pas à Chicoutimi", a expliqué M. Wise.

Le Conseil du patronat veut fermer le dossier au plus vite

MONTREAL (PC) Le Conseil du patronat ne s'oppose pas au "compromis linguistique" du gouvernement Bourassa, demande aux autres de faire de même, et veut surtout fermer le dossier au plus vite avant d'envenimer le climat.
 Le président du CPQ Ghislain Dufour se plie donc à ce compromis. Toutefois, il émet deux sérieuses réserves face au projet de loi 178 qui autorise l'affichage bilingue à l'intérieur des commerces.
 Tout d'abord, il le désapprouve parce qu'il limite la liberté d'expression des minorités au Québec.
 Deuxièmement, le CPQ rejette par principe le recours à la clause dérogatoire, que le gouvernement devra utiliser pour restreindre à l'unilinguisme français l'affichage des commerces à l'extérieur.



Ghislain Dufour

Pour ces deux raisons, le compromis Bourassa lui apparaît "insatisfaisant".
 Mais, malgré tout, le Conseil du patronat ne s'y oppose pas parce qu'il ne veut pas que le débat traîne en longueur. Il demande à tous de faire de même, de mettre de l'eau dans leur vin et de fermer le dossier au plus vite.
 C'est ce que souhaitent les gens d'affaires, d'ailleurs, selon lui. "Dès que tu ouvres le dossier de l'affichage, tu ouvres la chicane." Et les gens d'affaires tiennent pardessus tout au bon climat social et politique qui règne actuellement au Québec, souligne-t-il.
 Quand il parle de fermer le dossier le plus rapidement possible, M. Dufour ne veut pas nécessairement dire de précipiter l'adoption du projet de loi avant Noël.
 "Que ça soit 15 jours, trois semaines, mais ayons assez de générosité. Une commission parlementaire? On ne pense pas (que ça soit nécessaire). On l'a fait le débat. On les connaît les positions. La seule chose qu'on a à se dire, c'est qu'on n'est pas d'accord. Tout ce qu'on fait, c'est antagoniser."
 Le président du CPQ juge qu'il y a d'autres priorités linguistiques que l'affichage.
 "Tout d'abord, la langue de service. On est abordé régulièrement en anglais au centre-ville de Montréal, et pas toujours par des anglophones. Ce qui fait que des fois, on se retrouve dans une situation stupide où deux francophones se parlent en anglais."
 Et puis il y a la francisation des allophones. Le CPQ aimerait que le ministère de l'Immigration dispose de plus de fonds pour dispenser des services d'intégration des immigrants à la majorité francophone.



LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

avise la population de l'Estrie

que ses bureaux seront fermés pour la période des Fêtes, soit du 23 décembre 1988 au 3 janvier 1989 inclusivement.

Durant cette période, les services seront assurés par l'Urgence sociale au numéro 566-4121 ou Zenith 60280".

ACURA

En ce joyeux temps des Fêtes, il me fait plaisir d'offrir à ma clientèle et à toute la population de Sherbrooke et de la région, mes meilleurs voeux pour un



JOYEUX NOËL et une Nouvelle Année remplie de Bonheur, Santé et Prospérité. Bienvenue chez nous en 1989!

Précision **ACURA** 4900, boul. Bourque, Rock Forest **564-8909**

En cette période des Fêtes, la direction et les employés de

MI-VALLON SUZUKI

désirent offrir à leur clientèle leurs **MEILLEURS VOEUX**

Invitation à tous à venir nous rencontrer dans nos nouveaux locaux.



René Lavallée
directeur



Hubert Paul
conseiller aux ventes



Sylvie Lemire
gérante pièces et service



4376, Boul. Bourque, Rock Forest, Québec, C.P. 939, J1N 1B5, (819) **563-9915**

IDEES CADEAUX De Dernière Minute

Le solde expire le 24 décembre 1988

MOINS DE \$10

Walkie-talkie pour enfants

995 ^{14.95} **rabais 33%**

60-4015

MOINS DE \$20

Lecteur avec casque

Deux couleurs: jaune (14-9166), noir (14-9167)

1995 ^{34.95} **rabais \$15 ch.**

60-2152

MOINS DE \$100

Poste de travail d'ordinateur

26-1350A **9995** ^{159.95}

Réveil numérique de grand style

Choix de blanc (12-8600) rose (12-8601)

2995 ^{39.95} **rabais \$10 ch.**

Montre étanche

995 ^{14.95} **rabais \$5**

63-5058

Jeu de répétition

Memorisez une série de notes. Très amusant.

1188 ^{14.95} **rabais 20%**

60-2152

Notre sans cordon, abordable

A Noël offrez la commodité du téléphone sans cordon. Reconstitution du dernier numéro composé.

9995 ^{129.95} **rabais \$30**

43-544

Calculatrice fiable

997 ^{65.563} **rabais 20%**

65-563

Vérifiez toutes vos piles

795 ^{9.95} **rabais 50%**

22-096

Un téléphone une pièce, une addition idéale au foyer

Disponible en blanc (43-5051), brun (43-5061).

1995 ^{29.95} **rabais \$10 ch.**

EmpORTEZ cette 35mm partout

Avec étui, film Kodak de 12 poses et piles.

3995 ^{16.890}

Ce lecteur de disque compact pour votre musique partout

42-5011 **rabais \$50**

24995 ^{299.95}

Ce lecteur a un système à laser 3 points assurant un alignement précis. Avec bretelle.

Tandy 1000 HX — gros rabais pour un cadeau de Noël

Avec DeskMate 2, un programme de 7 logiciels en un et MS-DOS en ROM. Compatible avec logiciel MS-DOS.

79900 ^{109.00} **rabais sur le HX avec écran coul CM-5 (25-1043) Prix de solde 99900**

à partir de **\$799**

25-1053

Un ensemble de trois jeux d'ordinateur

Avec Thexder, Space Quest II et 3-D Helicopter.

6995 ^{158.85} **rabais \$88**

25-8017

Imprimante à matrice de points

Imprime jusqu'à 120 car./s. Avec entraîneur et mode triple.

36900 ^{499.00} **rabais \$130**

26-2814

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler, A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE Lueur d'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
 Sans frais d'appel: Woodton

LAC-MÉGANTIC RICHMOND ASBESTOS
 composez 0 et demandez Zenith 5-3060
À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Carmen Juneau l'invite à déménager en Ontario

Dougherty votera contre le projet de loi sur la langue d'affichage

par André BELLEMARE
QUEBEC (PC) — Un premier son de cloche discordant a retenti dans la nuit de lundi à mardi en provenance des rangs du parti gouvernemental quand la députée libérale de Jacques-Cartier Joan Dougherty a indiqué qu'elle allait voter contre le projet de loi 178 sur la langue d'affichage.

L'intervention de Mme Dougherty en faveur de l'application d'un bilinguisme intégral lui a valu une invitation d'une autre femme, Mme Carmen Juneau, péquiste de Johnson, de déménager en Ontario "où elle trouvera peut-être plus facile de vivre là-bas" en conformité avec ses convictions et sa culture.

Mme Juneau a pris la parole tout de suite après sa consœur libérale.

Dans un discours de 15 minutes, moitié français moitié anglais, la députée libérale de Jacques-Cartier a expliqué qu'elle trouvait tout à fait inacceptable un projet de législation qui prohibe l'utilisation d'une autre langue que le français, qui fait appel à la clause nonobstant pour soustraire un droit fondamental à la Charte des droits et libertés de la personne.

Pas de démission

"Je ne peux accepter également un projet de loi qui ne respecte pas l'esprit de la politique d'affichage de notre parti dont l'application avait pourtant été promise lors de la campagne électorale de 1985", a poursuivi Mme Dougherty qui n'a cependant pas menacé de démissionner du caucus si le projet de loi était adopté tel quel.

Émotivité et déchirements

par André BELLEMARE
QUEBEC (PC) La grande émotivité et les profonds déchirements qui entourent l'étude du projet de loi 178 sur la langue d'affichage à l'Assemblée nationale ont mis en relief une fois de plus le caractère explosif du problème linguistique au Québec.

Hier encore sur le parquet de l'Assemblée nationale, les interventions des ministres John Ciaccia et Clifford Lincoln ont été empreintes d'une haute émotivité, dans un climat de très grande tension.

Surtout quand l'ex-ministre de l'Environnement a expliqué les raisons qui l'ont amené à quitter ses collègues du Cabinet. Un silence de mort régnait au Salon bleu quand M. Clifford Lincoln parlait des droits fondamentaux bafoués, selon lui, par le projet de loi 178 qu'il a qualifié "d'inacceptable et d'inéquitable".

Après son exposé d'une trentaine de minutes en anglais et en français, plusieurs ministres et députés se sont dirigés vers lui, les uns les larmes aux yeux, les autres le visage sombre.

Le ministre parrain du projet de loi, Guy Rivard, a donné une longue accolade à son collègue démissionnaire, le député de Viger Cosmo Maciocia pleurant comme un enfant, tandis que plusieurs autres se retenaient pour ne pas éclater.

M. Ciaccia, revenant de la conférence de presse qui a suivi son discours en Chambre, est venu s'asseoir près de M. Lincoln dans les dernières minutes de son intervention aux côtés des Gil Rémillard, Marc-Yvan Côté, Michel Gratton.

"Clifford est un vieil ami, a confié plus tard M. Ciaccia. Si je n'ai pas démissionné du Cabinet, n'allez pas croire que je ne partage pas ses principes de respect des droits individuels fondamentaux. Je suis en parfait accord avec Clifford mais nos perceptions sur la manière de continuer la lutte diffèrent", a-t-il ajouté.

Manifestation de 400 élèves

QUEBEC (PC) — Quelque 400 élèves du secondaire ont manifesté hier en fin d'après-midi, devant l'Assemblée nationale, contre le projet de loi linguistique qui permet l'affichage anglais à l'intérieur des commerces.

Les manifestants ont été harangués par des anciens députés du Parti québécois.

Ils ont scandé des slogans tels que "Le Québec aux Québécois", "Dehors les Anglais", "A mort Alliance Québec", "Bourassa au poteau", et quelques autres du genre.

Cette manifestation, a déclaré l'ex-ministre Bernard Landry, est une réponse flagrante à ceux qui affirment que la jeunesse québécoise n'est pas prête à lutter pour l'avenir du Québec.

Après un court discours de M. Raymond Brouillet, président du PQ pour la région de Québec, les manifestants ont chanté "Gens du pays, c'est à votre tour de vous laisser parler français". La manifestation a duré un peu plus d'une heure.

La députée, qui s'est exprimée sur un ton serein, a dit qu'elle rejetait la présomption qu'il faille réduire des droits fondamentaux des uns pour favoriser ceux des autres. "C'est un raisonnement faux et dangereux".

"Aujourd'hui, ce sont mes droits qui sont brimés, demain ce seront peut-être les vôtres. Une telle manière de penser dévalorise l'ensemble de la société", a dit encore Mme Dougherty qui a ajouté qu'elle serait prête à se battre autant pour faire valoir les droits des francophones.

Elle a lancé un appel à l'ouverture d'esprit, à la tolérance et à la compétence de tous les Québécois pour assurer un meilleur avenir.

Mme Dougherty, comme la plupart de ses collègues de langue anglaise, ne s'est pas présentée en Chambre lors de la mise aux voix de la motion de suspension des règles de procédure et du dé-

pôt du projet de loi en première lecture. L'Opposition avait exigé un

vote nominal, contrairement à la coutume, lors de la présentation du projet de loi par le ministre.

C'est par un vote de 71 contre 21 voix que l'Assemblée a accepté le dépôt du projet de loi, l'in-

dépendant Jacques Rochefort ayant appuyé l'Opposition officielle.

La direction et le personnel du magasin A. Croteau

remercient leurs clients de leur encouragement au cours de l'année qui se termine et profitent de l'occasion pour souhaiter à tous, leurs meilleurs voeux pour un JOYEUX NOËL et une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1989.



Plus que 5 jours!

Rabais de 40% Petits articles de cuir faits au Canada

Eaton vous offre un formidable rabais sur une sélection de petits articles en cuir de marques réputées pour elle et lui, venez vite pendant que la sélection est complète. Vous trouverez une grande variété de pochettes, porte-feuilles, porte-monnaie, fabriqués au Canada par des manufacturiers renommés: Tilley, E.H. Ferree et Buxton, faites votre choix chez Eaton maintenant!

Tilley
 Prix courant Eaton
 29.00 à 46.00

16⁹⁹ à 24⁹⁹ ch.

E.H. Ferree
 Prix courant Eaton
 22.00 à 40.00

12⁹⁹ à 23⁹⁹ ch.

Buxton
 Prix courant Eaton
 28.00 à 50.00

16⁴⁹ à 29⁹⁹ ch.

**Achats en personne
 seulement.**

Eaton au Carrefour de l'Estrie.
 Rayon 217.



LE SEUIL
 SERVICE D'AIDE AUX HOMMES
 EN DIFFICULTÉ DE COUPLES
821-2420

Heures d'ouverture:
 Mercredi, Jeudi, vendredi:
 21-22-23 décembre 1988
 9h00 à 21 hres
 Samedi 24 décembre 1988:
 9h à 17h00
 Lundi 26 décembre 1988:
 1 hre à 17h30

EATON
 473 856 81
 SERVICE CLIENTÈLE

Credit en compte avec la carte Eaton

Visa, MasterCard, American Express

EATON
 Nous sommes... le grand magasin du Canada